



18101



Agence de l'eau
Moselle-Meuse



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
LORRAINE

Éléments de réflexion

IMPACT DE LA REFORME DE LA PAC EN LORRAINE

Analyse macro économique et perspectives sur les systèmes d'exploitations

4

Avant Propos

Nous remercions pour leur participation à ce travail les Chambres d'Agriculture de Meurthe et Moselle, de Meuse, de Moselle et des Vosges.

Le groupe de travail était constitué de MM. Michel PIERRE (54), Jean Pierre LAPERROUSAZ (57), André DEMANGE (88) et Bruno BOSCHIERO (55).

La coordination et la rédaction du document ont été assurées par M. Bruno BOSCHIERO (Chargé de mission au Service d'Etudes Economiques de la Chambre d'Agriculture de la Meuse).

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'AGRICULTURE LORRAINE	4
2.1. UTILISATION DU TERRITOIRE	5
2.1 .1. Répartition de la surface agricole utilisée	5
2.1.2. Importances relatives des différentes productions agricoles	6
2.2. APPROCHE DEMOGRAPHIQUE	9
2.2.1. Evolution du nombre d'exploitations : 1988 - 1992	9
2.2.2. Evolution du nombre d'exploitations à temps complet	10
2.2.3. Installations en lorraine	11
2.2.4. Nombre d'exploitations à l'horizon 1995	12
3.IMPACT DE LA MISE EN PLACE DE LA REFORME DE LA PAC	13
3.1. Prévisions des emblavements 1993 et du Produit des Cultures de la Surface de Base (SCOP + Jachère)	14
3.1.1. Céréales	14
3.1.2. Oléagineux	15
3.1.3. Jachères	15
3.1.4. Total SCOP + Jachères	16
3.15. Importance des primes dans le produit des livraisons de la surface de base (SCOP + Jachère) - Evolution 1993 - 1995	16
3.2. EVOLUTION DU COMPTE DE LA BRANCHE AGRICOLE : 1991 - 1993 et 1995	17
3.2.1. Compte de l'agriculture Lorraine 1991 / Simulation 1993	18
3.2.2. Compte de l'agriculture Lorraine 1991 / Simulation 1995	19
3.3. REFORME DE LA PAC : SIMULATIONS A PARTIR DE QUELQUES TYPES D'EXPLOITATION	21
3.3.1. Système céréalier spécialisé	21
3.3.2. Système mixte lait céréales viande bovine	22
3.3.3. Système mixte céréales viande bovine	23
3.3.4. Système spécialisé viande bovine	24
4.CONCLUSION	25
5.ANNEXES	28
5.1. - Hypothèse rendement moyen 86/92 pour l'ensemble des cultures.	29
5.2. Rendements de référence et primes 1993 en Lorraine	29
5.3. Intraconsommations des départements lorrains	30
5.4. Hypothèses retenues pour le compte de la branche (optique livraisons)	31
5.5. Primes vaches allaitantes et bovins mâles évolution 91/92	32

1.

INTRODUCTION

Ce travail a été réalisé en réseau entre les quatre Chambre d'Agriculture de Lorraine pour la Chambre Régionale d'Agriculture.

Cinq thèmes d'étude ont été retenus pour alimenter la réflexion des responsables professionnels.

Le présent thème porte sur l'analyse des conséquences de la mise en place de la réforme de la PAC au niveau macro-économique Régional et sur l'impact de ces mesures sur les différents systèmes d'exploitation.

Avant de simuler les répercussions des changements en cours, il était nécessaire de situer les principales caractéristiques de l'Agriculture Régionale au niveau de l'utilisation du territoire et au niveau des hommes.

Ces éléments **soûnt** développés dans une première partie. La deuxième partie de l'étude est consacrée aux différentes simulations :

- Prévisions des emblavements 1993 et évolution de la SCOP.
- Evolution du compte de la branche Agricole (1993 et 1995 par rapport à 1995)
- Approche par système.

En dehors des prévisions d'évolutions des surfaces des différentes cultures, les données économiques ne doivent pas être considérées comme des prévisions. Il s'agit en fait de simulations qui ne correspondent qu'à une **transposition** de volumes de prix et de primes sans présager du comportement des agriculteurs, de leur adaptation conjoncturelle aux changements et de l'évolution des mesures de la réforme.

Néanmoins, cette étude permet de cerner des grandes tendances et des répercussions différentes sur les systèmes.

Conjuguées aux effets mécaniques de la réforme de la PAC sur les revenus, l'évolution démographique et l'évolution des structures ne seront pas sans conséquences sur la possibilité de maintien des volumes de production dans notre région.

Le présent travail avait pour objet de tenter d'apprécier l'impact de la mise en place de la réforme de la PAC à partir d'une approche globale en termes **macro-économiques** d'une part et sur les systèmes d'exploitation d'autre part.

La première partie de cette étude a mis en évidence les caractéristiques générales de l'Agriculture Lorraine.

Etant donné le poids **prépondérant** des trois grands types de production (Lait - Céréales - Viande), l'Agriculture Régionale est particulièrement sensible aux mesures arrêtées en mai 1992.

Compte tenu de la difficulté de pouvoir modéliser les adaptations et l'évolution des systèmes de production, toutes les simulations ont été réalisées dans une approche statique.

L'approche macro-économique a clairement fait ressortir l'importance du volet indemnités et subventions dont le montant en pourcentage du RBE global passerait de 10 % en 1991 à 40 % en 1993 et 52 % en 1995.

Le caractère très laitier du département des Vosges se traduirait par une évolution plutôt positive du RBE global, à l'opposé, les départements de Meuse et Meurthe et Moselle où la production de céréales est la plus importante sont pénalisés par la réforme.

Pour analyser plus précisément ces répercussions à l'échelon de l'exploitation il était nécessaire de revenir aux systèmes d'exploitations.

Nous avons simulé la mise en place des mesures de la réforme de la PAC sur quelques cas-types représentatifs de systèmes lorrains.

Le système céréalier spécialisé est très fortement pénalisé, la baisse de l'ordre de 26 % de l'excédent brut d'exploitation compromet fortement l'existence, la pérennité ainsi que le développement de ces structures.

A l'opposé, les systèmes laitiers seraient globalement confortés par la possibilité de primer le maïs ensilage et les céréales auto consommées, ainsi que par la baisse du coût d'alimentation.

La revalorisation des primes bovines devrait bénéficier aux détenteurs de troupeaux allaitants qui pourraient percevoir la prime à l'extensification. Pour les systèmes d'engraissement spécialisés, l'évolution du revenu sera conditionné de manière sensible par le rapport de prix entre l'achat du maigre et le prix de vente de la viande finie.

Au delà des effets mécaniques de la PAC, reste posé un problème majeur de fond lié à l'évolution démographique. Les installations de jeunes agriculteurs ne compensent numériquement que 20 à 25 % seulement du nombre total des cessations d'exploitation.